



# **AFFLOZ (39)**



**Extrait du Dictionnaire  
GEOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome V (1854)**

*ès Safflots, Essarts-Flots*, village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier ; canton de Clairvaux ; perception et distribution de poste de Doucier ; succursale dont dépend Fontenu ; à 19 km de Clairvaux et 30 de Lons-le-Saunier. Altitude, 675<sup>m</sup>.

Le territoire est limité au nord par Mont-sur-Monnet et Loulle ; au sud par Chevrotaine et le Franois, à l'est par le Franois, Châtelneuf et Loulle, et à l'ouest par Fontenu.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Châtelneuf, Montigny, Chevrotaine et Fontenu.

Le village est situé sur le second plateau des basses chaînes du Jura. Les maisons sont groupées, construites en pierre et couvertes en tuiles, ancelles ou tavaillons. Elles sont généralement élevées d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée. Plusieurs ont encore des ouvertures ogivales qui datent du XVI<sup>e</sup> siècle.

Population : en 1790, 385 habitants ; en 1846, 285 ; en 1831, 292, dont 137 hommes et 455 femmes ; population spécifique par km carré, 33 habitants ; 81 maisons ; 81 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1792.

Vocabulaire : saint Jacques et saint Philippe. Voir aussi Songeson.

Série communale à la mairie depuis 1793. La série du Greffe, déposée aux Archives Départementales, a reçu les cotes 3 E 804, 3 E 6500 à 6506, 3 E 8299, 3 E 9939 à 9941 et 3 E 12470. Tables décennales : 3 E 1172 à 1180.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 948 et 949, 2 Mi 1155, 2 Mi 1874, 5 Mi 7 et 5 Mi 1183.

Les jeunes gens émigrent pour être domestiques ou ouvriers dans les grandes villes.

Cadastrage : exécuté en 1832 : surface territoriale, 865<sup>h</sup> divisés en 1524 parcelles que possèdent 153 propriétaires, dont 38 forains ; surface imposable, 860<sup>h</sup>, savoir : 312 en pâtures et broussailles, 269 en terres labourables, 194 en bois-taillis, 77 en prés-bois, prés-secs et prés-broussailles, 4<sup>h</sup> 54<sup>a</sup> en prés, 2<sup>h</sup> 08<sup>a</sup> en sol et aisances de bâtiments, 1<sup>h</sup> 57<sup>a</sup> en friches et murgers, 63<sup>a</sup> en jardins et vergers, d'un revenu cadastral de 3.220 fr. ; contributions directes en principal, 1.019 fr.

Le sol, montagneux et peu fertile, produit du blé, de l'orge, de l'avoine, des pommes de terre, du méteil d'orge et d'avoine, des légumes secs, du foin, des fourrages artificiels, peu de maïs, de chanvre et de fruits.

On importe le quart des céréales et le vin. Le revenu réel des propriétés est de 4 fr. pour 0/0.

On élève dans la commune quelques chevaux, des mulets, des bêtes à cornes, quelques porcs qu'on engraisse, peu de chèvres et des volailles ; 40 ruches d'abeilles.



L'agriculture y fait de grands progrès.

On trouve sur le territoire des carrières de pierre à bâtir et de taille de bonne qualité, du marbre gris-bleu, de la pierre à chaux, des sablières, des gravières et de la marne.

Il y a une fromagerie dans laquelle on fabrique annuellement 15.000 kg de fromages, façon Gruyère, d'excellente qualité, et un battoir à manège.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Champagnole. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture et la fabrication des paniers à terre en coudrier.

Les patentables sont : 2 aubergistes et 1 marchand épicier.

Biens communaux : une église et un cimetière à l'entour ; un presbytère ; une maison commune, construite en 1845, renfermant la mairie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 22 garçons et 26 filles ; quatre puits ; un châlet construit en 1852, et 486<sup>h</sup> 96<sup>a</sup> de broussailles, prés, terres, bois-taillis, prés-secs, murgers et friches, d'un revenu cadastral de 857 fr.

Bois communaux : 30<sup>h</sup> 97<sup>a</sup> ; coupe annuelle, 30 arbres ; 189<sup>h</sup> 14<sup>a</sup> de bois-taillis ; coupe annuelle, 6<sup>h</sup> 36<sup>a</sup>.

Budget : recettes ordinaires, 2.562 fr. ; dépenses ordinaires, 2.370 fr.

## NOTICE HISTORIQUE

Saffloz n'est connu par aucun document antérieur au XII<sup>e</sup> siècle. Son nom primitif, *Essarts-Flots*, indique suffisamment que son territoire ne fut défriché qu'au moyen-âge. Le prieur de Gigny donna, en 1176, à l'abbaye de Balerne, les granges et les redevances que possédait dans ce village l'église d'Ilay. Les religieux de Balerne divisèrent le sol de ces granges en six meix qu'ils acensèrent à des colons attirés par l'appât de divers avantages, notamment par l'affranchissement de la mainmorte.

Seigneurie : Saffloz dépendait en toute justice de la seigneurie de Châtelneuf, indivise entre l'abbaye de Balerne et les princes de la maison de Chalon-Arlay. Jean Canoz, *bonnetier* de cette seigneurie, reçut, en 1454, pour prix de ses services, le four banal et la remise de toutes corvées. Ses descendants acquirent une grande fortune et devinrent propriétaires de plus de moitié du territoire.

Chevance de Monnet à Saffloz : Elle consistait en château, dîmes, cens, rentes et corvées sur Fontenu, Marigny, le Villars, Châtillon, et avait son centre à Saffloz. Acquisée par Gabriel Canoz de Saffloz, écuyer, en 1326, de Jacques Grivel de Verdun et de Simone Favernier, son épouse, elle fut revendue, deux ans après, par Claude, Guillaume, Guy, Jacques et Antoine de Canoz à Jean de Genevois, chevalier, seigneur de Chalain.

Elle appartenait, en 1720, à Eléonor-Bénigne-François du Pasquier, seigneur de la Villette et Viremont, qui la vendit, cette même année, à M. Alexis Simon de Lons-le-Saunier et à Marie-Thérèse Donat de Rabeur, son épouse. MM. Blandin, Moureau de Favernier et Donat de Rabeur la rachetèrent, en 1766, de M. Simon.

L'ancien château de ce fief occupait l'emplacement du jardin d'Elie Guy. La famille de Canoz conserva ses biens anciens à Saffloz. Un manoir féodal avec tour octogonale fut bâti, au XVII<sup>e</sup> siècle, à la place d'un plus ancien, au centre de ce domaine, et fut porté en dot par M<sup>elle</sup> de Germigny à M. Ordinaire de Salins. Il appartient aujourd'hui à M. Désiré Millet, qui l'habite.

Église : Saffloz dépendit longtemps de la paroisse de Loulle et fut annexé plus tard à la succursale de Songeson. Il y avait dans le village une ancienne chapelle dédiée à saint Jacques et saint Philippe, remplacée, en 1790, par une église qui fut érigée en succursale la même année. L'édifice actuel se compose d'un clocher bâti en 1824, d'une tribune, d'une nef avec deux chapelles formant transept, et

d'une sacristie. Le cimetière entoure l'église. Il est bordé par une jolie avenue d'arbres qui conduit à l'église.



Évènements divers : L'histoire se tait absolument sur les évènements dont ce village fut le théâtre. Il ne dut cependant pas en être tout à fait dépourvu. Une contrée du territoire porte la dénomination de *Vie des Chazeaux*, ce qui indique un chemin conduisant à des habitations détruites. Le lieu dit *Sous les Bordes* était la place occupée par les loges qu'on élevait pour enfermer les malades en temps de peste.

Curiosités naturelles : Au bord du chemin qui conduit de Saffloz à Châtelneuf, on remarque une cavité pratiquée dans un rocher et pouvant contenir huit personnes. On l'appelle la *Cave des Sarrazins* et on ne manque pas de dire qu'elle a servi de refuge aux soldats de Mahomet. On a trouvé, dans une autre cavité ouverte entre deux rochers, divers ustensiles de ménage qui y avaient été sans doute cachés au moment des guerres du XVII<sup>e</sup> siècle.

Bibliographie : Archives de la préfecture du Jura.